

PROJET D'EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS
DES PORTES DU VELAY
LA SÉAUVE SUR SEMÈNE (43)

EXPERTISE ÉCOLOGIQUE



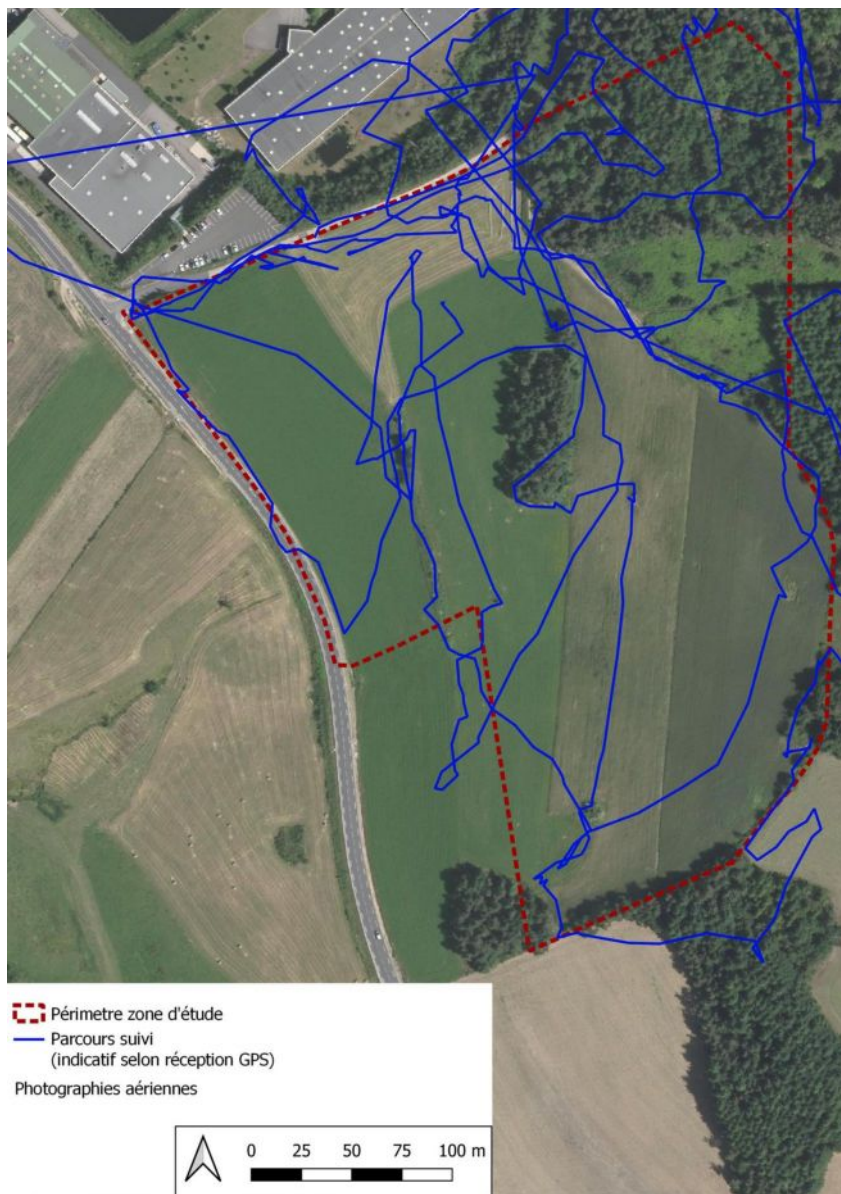
Écologia conseils
610, route du Bussin
38780 Eyzin Pinet
Décembre 2022

Introduction

Un projet d'extension du Parc d'activités des Portes du Velay est en cours visant à l'installation d'une nouvelle usine. Afin d'évaluer les enjeux relatifs aux impacts écologiques de cette installation, Julien Dallemagne Urbanisme a demandé à Ecologia conseils d'effectuer une expertise écologique visant à définir les principaux enjeux du site. Ce compte rendu relate l'expertise qui s'est déroulée en décembre 2022.

1.A.Méthodologie

Cette expertise s'est déroulée le 14 décembre après un épisode froid et neigeux. Les conditions météorologiques étaient bonnes pour la saison, plutôt ensoleillée, vent modéré, absence de neige au sol. Le site et ses abords immédiats (bande d'environ 50 m) a été parcouru à pied avec GPS et paire de jumelles. La carte suivante représente les traces enregistrées par le GPS, celles-ci doivent être prises à titre indicatif, les relevés GPS ayant assez nettement dévié des chemins réellement empruntés (problème de réception).



Localisation de la zone d'étude et des traces GPS.

Durant la visite, les différentes espèces d'oiseaux et de plantes identifiables à cette époque ont été notées, une carte d'occupation des sols a également été relevée. Cette carte ne constitue pas une carte des habitats naturels en soi car il n'est pas possible de caractériser suffisamment les milieux semi-naturels comme les prairies permanentes et les boisements. Les potentialités de présence des espèces de faune peuvent être estimées mais nécessitent d'être confirmées par des relevés à la bonne saison (avril à juin).

1.B. Résultats

B.1. Occupation du sol

B.1.1. Présentation du site

Le site est situé à l'est de la route départementale RD 12, la route est bordée de bermes assez étroites, herbacées avec un fossé. La majeure partie de la zone d'étude (8,87 ha) est couverte par des cultures, constituées cet automne de céréales à l'ouest et d'herbe à l'est. Au nord, une petite parcelle de prairie naturelle fauchée est présente, cette parcelle n'apparaît cependant pas très diversifiée. Les cultures sont parsemées de petits délaissés constitués d'affleurements rocheux. Ces îlots recueillent les pierres issues du dépierrage. Quelques ronces et arbustes s'y développent selon la taille de l'îlot. Dans la partie nord des cultures, un bosquet plus conséquent est présent, tout comme en limite sud. Ces bosquets sont principalement composés de pins sylvestres avec quelques chênes de faible développement. La pointe nord-est de la zone d'étude est couverte par un boisement composé, comme les bosquets de pins et de chêne. Là, la composition varie de la pinède presque pure à la chênaie presque pure. La partie sud de cette pointe est recouverte d'un accru forestier, principalement composé de jeunes chênes issus de régénération naturelle suite à la coupe d'une plantation, probablement de douglas, comme celle située à l'est de la zone d'étude. Les limites est et sud de la zone d'étude sont constituées de haies variées et de bosquets.

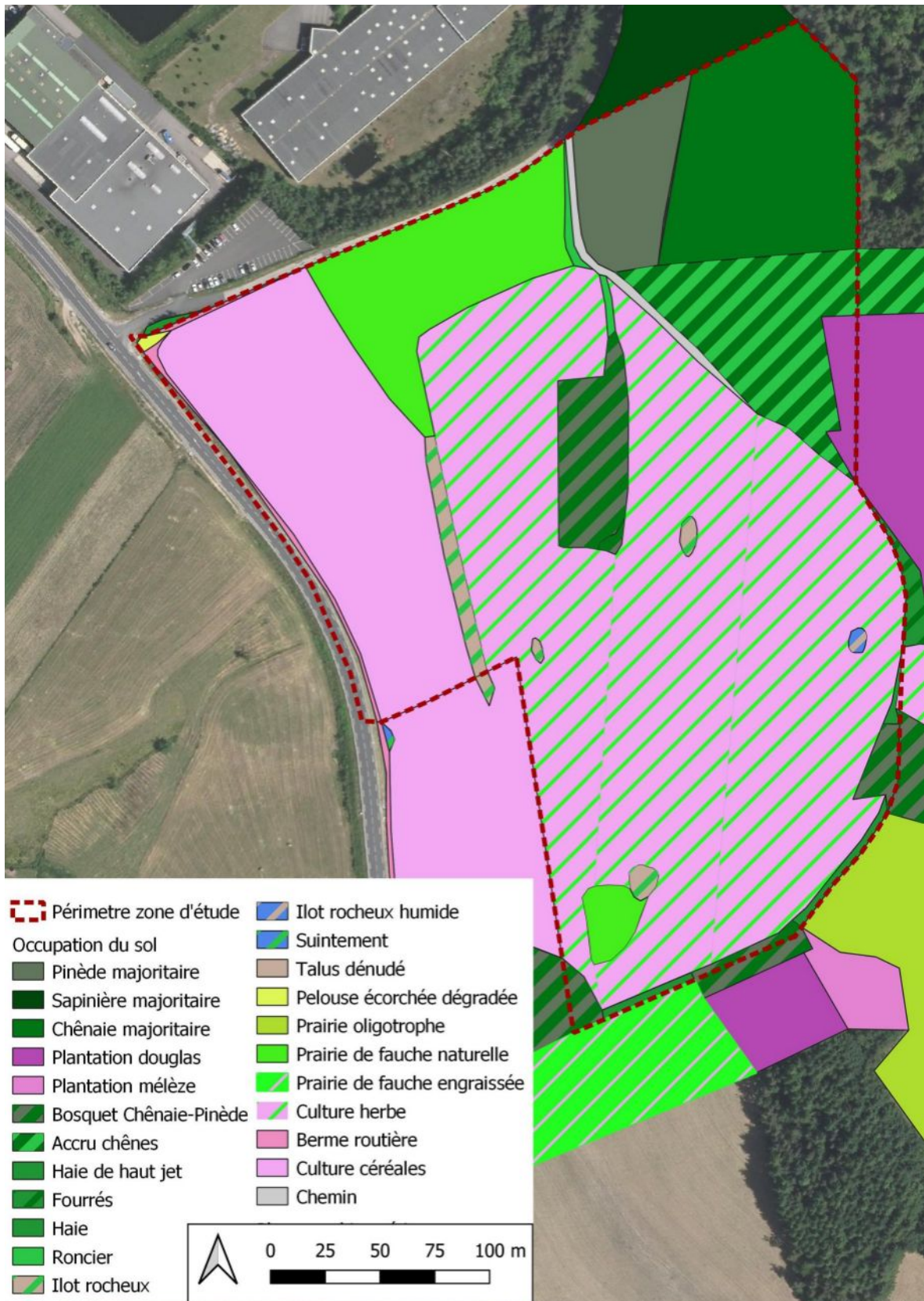
B.1.2. Occupation du sol

Les différents milieux observés sur le site sont brièvement décrits dans le tableau suivant
La carte d'occupation des sols est présentée après le tableau.

Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m ²)	Surface cartographiée (en m ²)	Description, commentaire
Boisements semi-naturels	Pinède majoritaire	3190,27	3190,27	Boisement comprenant peu de gros bois avec un mélange de pin sylvestre, chêne rouvre et sapin blanc en pourcentage varié. Sur la zone d'étude, le sapin n'est présent que sous la forme de semis. Autres essences : châtaignier, saule marsault, bouleau, merisier...
	Sapinière majoritaire		4877,76	
	Chênaie majoritaire	7831,95	7831,95	
	Bosquet Chênaie-Pinède	3604,64	9464,43	Bosquet composé principalement de Pin sylvestre et de Chêne rouvre, ce dernier principalement en sous-bois
	Accru de chênes	5457,26	7888,37	Régénération de chêne suite à une coupe (de douglas?). Les fourrés de Genêt à balais et de Fougère aigle y sont gérés de manière drastique, à la pelle mécanique.
Plantations d'arbres	Plantation douglas	779,66	12914,11	Plantation de Douglas avec quasi-absence de sous-bois et d'autres essences
	Plantation mélèze		1243,49	Plantation de mélèze avec présence d'autres essences feuillues spontanées
Formations ligneuses basses	Haie de haut jet	178,69	178,69	Haie située au sud du site comportant de nombreux chênes
	Fourrés	4,68	472,14	Zone en lisière de la plantation de douglas, comprenant des fourrés de genêt à balais, ronciers et quelques arbres spontanés (merisier)
	Haie	333,28	559,56	Haie en limite sud-est du site comprenant quelques arbres (frêne, merisier) avec des fourrés de pruneliers et d'aubépine

Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m ²)	Surface cartographiée (en m ²)	Description, commentaire
	Roncier	265,51	265,51	Délaissés en limite de champs colonisés par les ronces, framboisier, épilobe à feuille étroite...
	Îlot rocheux	1071,28	1138,67	Petits délaissés au sein des cultures en raison de la présence de rochers et servant également de site de stockage de pierre issus des champs. Zones colonisées par quelques petits arbres (frêne, merisier, sureau) et par des ronces
	Îlot rocheux humide	75,11	75,11	Petit délaissé au sein de la culture d'herbe situé à l'est, un petit suintement permet le développement de quelques joncs.
	Suintement		31,63	Petit délaissé en bordure ouest des cultures en bas du léger talweg, recueil des eaux de ruissellement et petit suintement avec ronces et joncs
Formations herbacées semi-naturelles	Talus dénudé	214,97	305,21	Talus routier sub-vertical, raclé par les engins d'entretien
	Pelouse écorchée dégradée	63,26	63,68	Toute petite pelouse située au coin nord-ouest de la zone d'étude, localisée en haut du talus, presque sur roche. Très dégradée par la proximité du champ et la présence de séneçon du Cap
	Prairie oligotrophe	4,41	18650,90	Prairie localisée à l'extérieure de la zone d'étude, apparemment peu amendée et assez diversifiée
	Prairie naturelle de fauche	6984,65	6984,63	Prairie de fauche principalement localisée au nord de la zone d'étude. Semble assez peu diversifiée (Centaurée jacée et noire, prunelle...). Au sud, un îlot est présent, probablement dû au rocher subaffleurant empêchant le labour. La composition y est différente, le sol étant squelettique

Formations	Habitat	Surface en zone d'étude (en m²)	Surface cartographiée (en m²)	Description, commentaire
	Prairie de fauche engraisée	1,25	6193,12	Prairie de fauche située à l'extérieur de la zone d'étude, au sud. Peu diversifiée en raison d'un fort engraissement.
	Berge routière	413,65	757,32	Bord de route
Cultures	Culture d'herbe	44437,22	49075,38	Prairie temporaire composée, selon les parcelles, de mélange de graminées (dactyle, lolium?) et de légumineuses (trèfle, luzerne). La ravenelle est très présente.
	Culture de céréales d'hiver	13290,63	23059,28	Culture de céréales d'hiver. Adventices principalement composées de la ravenelle et de la véronique de perse, quelques messicoles comme Aphanes sp. et le bleuet.
	Chemin	550,08	550,08	Chemin
	Total Résultat	88752,45	155771,29	



Carte d'occupation des sols

B.2. Espèces observées

6 espèces d'oiseaux et 78 espèces de plantes ont été observées durant la journée de prospection.

Oiseaux : Durant la journée de prospection, aucun rassemblement d'oiseaux hivernants n'a été observé. On notera seulement la présence en chasse du Milan royal, espèce de l'annexe I de la directive « Oiseaux » et Vulnérable à l'échelle nationale et régionale (Auvergne). Les autres espèces observées sont des espèces communes des boisements (mésanges, pinson) ou des milieux ouverts (buse, alouette).

Plantes : 78 espèces observées dont des arbres (chêne, frêne, pin sylvestre), des arbustes (aubépine, prunellier, houx), des herbacées, des annuelles. Parmi ces dernières, quelques plantes messicoles ont été notées (bleuet, aphanes, scleranthus).

Groupe	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Oiseaux	Alaudidae	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	Accipitridae	Buse variable	<i>Buteo buteo</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Paridae	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Fringillidae	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i> Linnaeus, 1758
Oiseaux	Accipitridae	Milan royal	<i>Milvus milvus</i> (Linnaeus, 1758)
Oiseaux	Paridae	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i> Linnaeus, 1758
Gymnospermes	Pinaceae	Sapin pectiné, Sapin à feuilles d'If	<i>Abies alba</i> Mill., 1768
Angiospermes	Sapindaceae	Érable sycomore, Grand Érable	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	<i>Achillea millefolium</i> L., 1753
Angiospermes	Amaranthaceae		<i>Amaranthus</i> L., 1753
Angiospermes	Rosaceae		<i>Aphanes</i> L., 1753
Angiospermes	Poaceae	Fromental élevé, Ray-grass français	<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819
Angiospermes	Asteraceae	Armoise commune, Herbe de feu	<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753
Angiospermes	Betulaceae	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i> Roth, 1788
Angiospermes	Ericaceae	Callune, Béruee	<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808
Angiospermes	Campanulaceae	Campanule à feuilles rondes	<i>Campanula rotundifolia</i> L., 1753
Angiospermes	Brassicaceae	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin	<i>Capsella bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792
Angiospermes	Brassicaceae	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753
Angiospermes	Fagaceae	Chataignier, Châtaignier commun	<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768
Angiospermes	Asteraceae	Centauree jacée, Tête de moineau, Ambrette	<i>Centaurea jacea</i> L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Centauree noire	<i>Centaurea nigra</i> L., 1753
Angiospermes	Caryophyllaceae	Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799
Angiospermes	Asteraceae		<i>Cirsium</i> Mill., 1754
Angiospermes	Betulaceae	Noisetier, Avelinier	<i>Corylus avellana</i> L., 1753

Groupe	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Angiospermes	Rosaceae	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	Crataegus monogyna Jacq., 1775
Angiospermes	Fabaceae	Genêt à balai, Juniesse	Cytisus scoparius (L.) Link, 1822
Angiospermes	Poaceae	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	Dactylis glomerata L., 1753
Angiospermes	Apiaceae	Carotte sauvage, Daucus carotte	Daucus carota L., 1753
Angiospermes	Plantaginaceae	Digitale pourpre, Gantelée	Digitalis purpurea L., 1753
Angiospermes	Onagraceae	Épilobe en épi, Laurier de saint Antoine	Epilobium angustifolium L., 1753
Angiospermes	Fagaceae	Hêtre, Hêtre commun, Fouteau	Fagus sylvatica L., 1753
Angiospermes	Oleaceae	Frêne élevé, Frêne commun	Fraxinus excelsior L., 1753
Angiospermes	Geraniaceae	Géranium à feuilles rondes, Mauvette	Geranium rotundifolium L., 1753
Angiospermes	Apiaceae	Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	Heracleum sphondylium L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Épervière	Hieracium L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Porcelle enracinée	Hypochaeris radicata L., 1753
Angiospermes	Aquifoliaceae	Houx	Ilex aquifolium L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Séneçon à feuilles d'Adonis	Jacobaea adonidifolia (Loisel.) Mérat, 1812
Angiospermes	Campanulaceae	Jasione des montagnes, Herbe à midi	Jasione montana L., 1753
Angiospermes	Juncaceae	Jonc épars, Jonc diffus	Juncus effusus L., 1753
Gymnospermes	Cupressaceae	Genévrier commun, Peteron	Juniperus communis L., 1753
Angiospermes	Lamiaceae	Lamier pourpre, Ortie rouge	Lamium purpureum L., 1753
Angiospermes	Plantaginaceae	Linaire commune	Linaria vulgaris Mill., 1768
Angiospermes	Malvaceae	Mauve musquée	Malva moschata L., 1753
Angiospermes	Fabaceae	Luzerne cultivée	Medicago sativa L., 1753
Gymnospermes	Pinaceae	Épicéa commun, Sérente	Picea abies (L.) H.Karst., 1881
Angiospermes	Asteraceae		Pilosella Hill, 1756
Gymnospermes	Pinaceae	Pin sylvestre	Pinus sylvestris L., 1753
Angiospermes	Plantaginaceae	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	Plantago lanceolata L., 1753
Angiospermes	Polygonaceae	Renouée des oiseaux, Renouée Traîlasse	Polygonum aviculare L., 1753
Angiospermes	Salicaceae	Peuplier commun noir, Peuplier noir	Populus nigra L., 1753
Angiospermes	Rosaceae	Pimprenelle à fruits réticulés	Poterium sanguisorba L., 1753
Angiospermes	Lamiaceae	Brunelle commune, Herbe au charpentier	Prunella vulgaris L., 1753
Angiospermes	Rosaceae	Merisier vrai, Cerisier des bois	Prunus avium (L.) L., 1755
Angiospermes	Rosaceae	Épine noire, Prunellier, Pelossier	Prunus spinosa L., 1753
Gymnospermes	Pinaceae	Sapin de Douglas, Pin de l'Orégon	Pseudotsuga menziesii (Mirb.) Franco, 1950



Groupe	Famille	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Ptéridophytes	Dennstaedtiaceae	Fougère aigle, Porte-aigle	<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879
Angiospermes	Fagaceae	Chêne sessile, Chêne rouvre, Chêne à trochets	<i>Quercus petraea</i> (Matt.) Liebl., 1784
Angiospermes	Ranunculaceae	Bouton d'or, Pied-de-coq, Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i> L., 1753
Angiospermes	Brassicaceae	Ravenelle, Radis sauvage	<i>Raphanus raphanistrum</i> L., 1753
Angiospermes	Rosaceae	Framboisier	<i>Rubus idaeus</i> L., 1753
Angiospermes	Rosaceae		<i>Rubus</i> L., 1753
Angiospermes	Polygonaceae	Oseille des prés, Rumex oseille	<i>Rumex acetosa</i> L., 1753
Angiospermes	Polygonaceae	Petite oseille, Oseille des brebis	<i>Rumex acetosella</i> L., 1753
Angiospermes	Polygonaceae	Patience crépue, Oseille crépue	<i>Rumex crispus</i> L., 1753
Angiospermes	Salicaceae	Saule blanc, Saule commun	<i>Salix alba</i> L., 1753
Angiospermes	Salicaceae	Saule marsault, Saule des chèvres	<i>Salix caprea</i> L., 1753
Angiospermes	Caryophyllaceae	Gnavelle annuelle	<i>Scleranthus annuus</i> L., 1753
Angiospermes	Crassulaceae	Orpin réfléchi, Orpin des rochers	<i>Sedum rupestre</i> L., 1753
Angiospermes	Asteraceae	Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838
Angiospermes	Asteraceae	Séneçon commun	<i>Senecio vulgaris</i> L., 1753
Angiospermes	Rosaceae		<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz, 1763
Angiospermes	Rosaceae	Sorbier des oiseleurs, Sorbier sauvage	<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753
Angiospermes	Caryophyllaceae	Mouron des oiseaux, Morgeline	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789
Angiospermes	Asteraceae		<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780
Angiospermes	Lamiaceae	Germandrée, Sauge des bois, Germandrée Scorodoine	<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753
Angiospermes	Lamiaceae		<i>Thymus</i> L., 1753
Angiospermes	Fabaceae	Trèfle des prés, Trèfle violet	<i>Trifolium pratense</i> L., 1753
Angiospermes	Fabaceae	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	<i>Trifolium repens</i> L., 1753
Angiospermes	Urticaceae	Ortie dioïque, Grande ortie	<i>Urtica dioica</i> L., 1753
Angiospermes	Ericaceae	Myrtille, Maurette	<i>Vaccinium myrtillus</i> L., 1753
Angiospermes	Scrophulariaceae		<i>Verbascum</i> L., 1753
Angiospermes	Plantaginaceae	Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i> Poir., 1808
Angiospermes	Viscaceae	Gui des feuillus	<i>Viscum album</i> L., 1753

1.C. Enjeux

Aucun habitat ne présente un enjeu fort ou très fort. Les boisements mixtes de pins et de chênes ne comportent pas ou peu de gros bois. Ces milieux sont bien représentés dans le

district naturel. Ils constituent néanmoins des milieux quasi-naturels abritant au minimum des couples de passereaux nicheurs. Une remarque similaire peut être formulée concernant les prairies permanentes. L'enjeu de ces milieux apparaît plutôt faible mais, combiné à la présence de haies et petits bosquets, une avifaune des milieux ouverts peut y nicher : Pie-grièche écorcheur, Tarier pâtre, Bruant jaune et/ou zizi, Alouette des champs et/ou lulu... Les prairies et cultures servent de terrain de chasse à la Buse et au Milan royal (observés sur site). Les ronciers poussant au milieu des pierriers, les lisières ensoleillées, les fourrés, les accrus forestiers sont un ensemble de milieux potentiellement favorables aux reptiles. Lézard des murailles et Lézard vert sont presque certainement présents. Ils peuvent être accompagnés de quelques serpents tels que Vipère aspic, Couleuvre à collier, Coronelle lisse... L'ensemble des lisières (bois, haies, bosquets) servent très probablement de terrains de chasse aux chiroptères. Les milieux apparaissent globalement assez peu favorables aux insectes. Il est peu probable qu'une espèce végétale protégée se développe sur la zone d'étude, aucune espèce végétale protégée n'est répertoriée sur la commune de La-Séauve-Sur-Semène (Biodiv'AURA Atlas).

Le Sénéçon du Cap a été relevé au nord de la zone d'étude où il est très présent en limite de la ZAC et en bordure de la route (voir carte). Quelques pieds ont également été relevés en lisière de la forêt et du bosquet central. Cette espèce exotique envahissante a profité des axes de circulation et de transport pour s'étendre. C'est un remarquable colonisateur et des mesures de précautions devront être prises durant le chantier pour limiter la présence de terres nues remaniées. Les stocks de découvertes et de terre végétales, les zones repaysagées etc. devront faire l'objet d'un ensemencement même temporaire afin d'en limiter le développement.



Localisation des plantes envahissantes

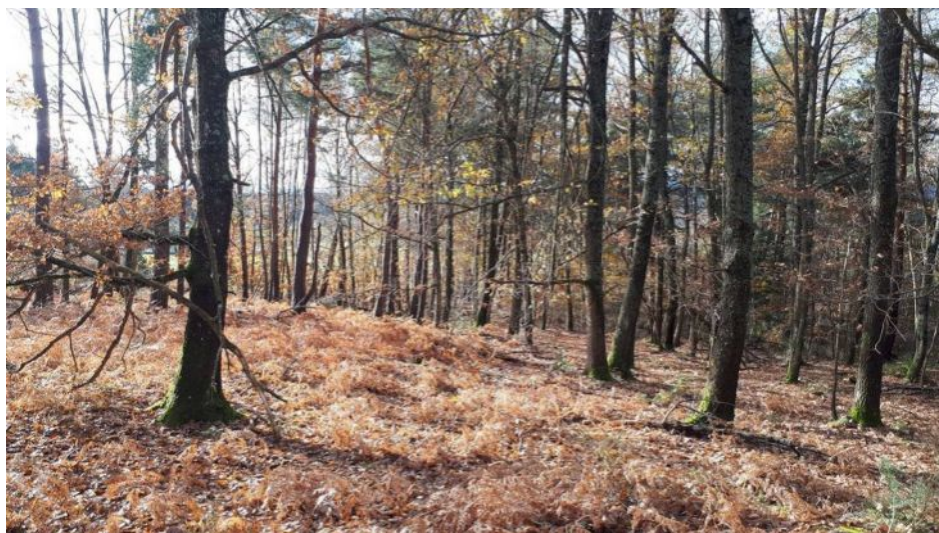
1.D.Reportage photographique



Vue du site depuis le sud



Culture d'herbe, bosquet et accru forestiers



Chênaie-Pinède



Lisière Est



Pinède



Plantation douglas



Haie de haut jet, limite sud



« îlot » rocheux au milieu d'une cultures



Accrus forestiers



Chemin